



être payée moins que le nombre d'heures
réellement effectuées

Par pat31

Bonjour,

j'ai travaillé dans la fonction territoriale 24,25 x4 semaines en janvier (du 6 au 31) soit 97h or mon employeur ne me paie que 87,5h.

il calcule ainsi : $24,25 \times 4 \times 33$ (nb de semaines en moyenne par mois) = 105,8 h pour 1 mois plein. Et $105,08h/30$ (nb de jours du mois) * 25 (nb de jours "réellement " travaillés dans le mois) => 87,5h

est-ce légal ? d'avance merci

Par ESP

Bonjour et bienvenue

Cela ne semble pas normal et je vous conseille de vous rapprocher d'un syndicat représentatif.